CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E92674** **VALABLE JUSQU'AU** **18/05/2027**

ÉDITÉ LE 20/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/01/1976

Raison sociale : ETABLISSEMENTS CARSANA

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

12 RUE DU PLANCON
70360 SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VESOUL 76 B 3

Siret : 305 176 869 00025

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4035254-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010053904004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010053904004

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/04/2026

Téléphone : 03 84 68 86 82 **Fax :** 03 84 68 89 55

Portable : 06 73 24 76 71

Responsabilité légale :
CARLE DENIS GÉRANT

Site Internet :

E-mail : ets.carsana@orange.fr

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 121 028 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	23	23/04/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	23	23/04/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	8	23/04/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/05/2026 08:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E92674** **VALABLE JUSQU'AU** **18/05/2027**

ÉDITÉ LE **20/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/01/1976
Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VESOUL 76 B 3

Siret : **305 176 869 00025**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 4035254-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010053904004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010053904004

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/04/2026

Raison sociale : **ETABLISSEMENTS CARSANA**

12 RUE DU PLANCON
70360 SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN

Téléphone : 03 84 68 86 82 **Fax :** 03 84 68 89 55
Portable : 06 73 24 76 71

Site Internet :
E-mail : ets.carsana@orange.fr

Responsabilité légale :
CARLE DENIS GÉRANT

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	23/04/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	23/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	31/05/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/05/2026 08:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.